



Communiqué de presse

Mardi 21 Juin 2016, Angers, Pays de la Loire

29^{ème} JOUR DE GREVE AUX URGENCES

3^{ème} JOUR DE GREVE GENERALISEE SUR LE CHU

Pour diffusion immédiate

CHU Angers

Ce jour, se sont de nouveaux rassemblés les collègues de différents services pour affirmer leur opposition à cette logique commerciale et basement économique qui semble régir aujourd'hui l'hôpital et plus globalement le monde de la santé aujourd'hui en France.

Le cahier de revendications rédigé le 9 juin dernier a été affiné. D'ores et déjà, se distingue clairement un point commun à toutes les revendications : le manque criant de personnel dans les services et par voie de conséquence, les droits élémentaires du travail qui sont bafoués tous les jours dans l'hôpital : rappels sur repos, sur congés annuels, délai minimum entre 2 journées de travail non respecté, allers-retours incessants entre le travail de jour et de nuit au détriment de la santé des agents qui servent de « tampon » pour éponger l'absentéisme grandissant, etc.

A été décidé par l'Assemblée Générale de déposer ce cahier revendicatif lors de 2 réunions hautement symboliques : le mardi 28 juin, lors du CTE, Comité Technique d'Etablissement, puis le vendredi 1^{er} juillet, lors du Conseil de Surveillance, présidé par M. BECHU, maire d'Angers.

Le mouvement s'organise donc autour de ce nouvel outil qui sert désormais de base de travail pour les mobilisations à venir, car il y en aura d'autres...

Nous espérons que la direction saura s'en saisir afin d'obtenir des avancées et de répondre à LA problématique qui aujourd'hui préoccupe les collègues de l'ensemble du CHU d'Angers : **COMMENT CONTINUER A ASSURER NOS MISSIONS DE SERVICE PUBLIC EN PRESERVANT LA QUALITE DE SOINS QUI LUI EST CARACTERISTIQUE ?**

La direction a fait aujourd'hui un premier pas avec les URGENCES : elle vient de s'engager à fournir les éléments chiffrés de l'activité de l'ensemble des unités et surtout ensuite **permettre des modifications au projet** qui a provoqué le début de la grève, rappelons-le avec le projet de suppression de postes d'aide-soignante.

Nous avons évité la mise en place de ce projet en l'état et la discussion est donc désormais possible. **C'est pour nous une première avancée**, preuve que la mobilisation des agents a réussi à faire revenir la direction sur sa position.

Rendez-vous désormais en octobre pour un nouvel arbitrage de ce dossier.

Précisons enfin qu'à cette date, coïncideront également des décisions importantes pour la chirurgie viscérale ainsi que le laboratoire du « PTA » présents à toutes les journées de grève depuis le début.

L'avenir de leur conditions de travail est en jeu actuellement et ils entendent bien le défendre également, tout comme les urgences... La rentrée sociale promet d'être bien chargée !